

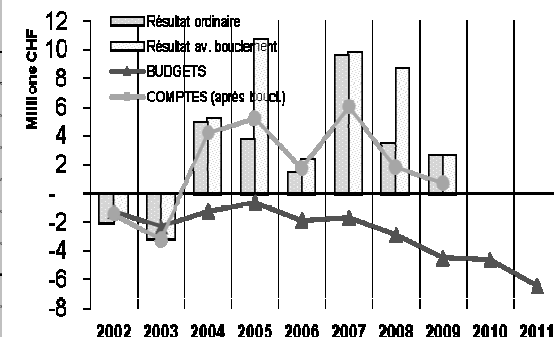
1 RESULTAT BUDGETAIRE

Le budget pour l'exercice 2011 prévoit un excédent de charges de CHF 6'484'997. Ce résultat est en augmentation par rapport au déficit budgété pour 2010 (CHF 4'666'863) et tranche avec les cinq exercices bénéficiaires depuis 2004. Si durant ces dernières années les recettes fiscales générées par une conjoncture très favorable ont permis de compenser le déficit budgétaire, la Commune observe aujourd'hui des signes de ralentissement de la forte hausse de recettes fiscales qu'elle a connue depuis 2007. En même temps, les charges de fonctionnement subissent des augmentations liées à l'amélioration des prestations et à la facture sociale. Ainsi, le budget 2011 reflète une situation dans laquelle les charges progressent plus vite que les revenus.

Les comptes de la Commune subiront en 2011 une modification importante. Dans sa séance du 15 juin 2010, le Grand Conseil a adopté la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Dans le cadre de cette réforme, la facture sociale à charge des communes sera diminuée de 6 points d'impôts sur la base d'une bascule entre les Communes et le Canton. Par conséquent, le taux d'imposition de la Commune passera de 72.5 à 66.5. Il est entendu que le taux d'imposition global (Canton et Commune) reste inchangé à 224 points.

Sous ce nouveau régime, le revenu des impôts est prévu à CHF 48.2 millions. En termes absolus, ce montant est inférieur à celui porté au budget 2010, mais il représente une progression relative de CHF 1 million. De même, la somme des charges péréquatives indique une baisse de CHF 3.3 millions par rapport au budget 2010, baisse qui dans les faits est compensée par une diminution de recettes d'impôts. Cette modification technique ne permet malheureusement plus la comparaison du résultat budgétaire 2011 des Dicastères FEG et JSSEP avec les périodes antérieures.

Dicastères	Budget 2011		Budget 2010		Diff. B11/B10
	charges	revenus	charges	revenus	
AGCT	9'787'300	3'440'200	9'320'450	3'233'200	-259'850
FEG	18'446'207	60'015'720	15'045'300	59'125'047	-2'510'234
SP3	9'677'470	5'706'900	9'260'518	5'646'700	-356'752
PAT	23'710'300	13'163'900	23'594'527	13'225'009	-176'882
IE	23'338'090	20'164'800	22'163'718	19'013'500	-23'072
JSSEP	26'141'350	5'737'500	27'033'650	4'818'244	1'811'556
ATD2	3'988'300	375'000	3'595'200	284'800	-302'900
Total charges	115'089'017		110'013'363		5'075'654
Total revenus		108'604'020		105'346'500	3'257'520
Excédents		6'484'997		4'666'863	-1'818'134



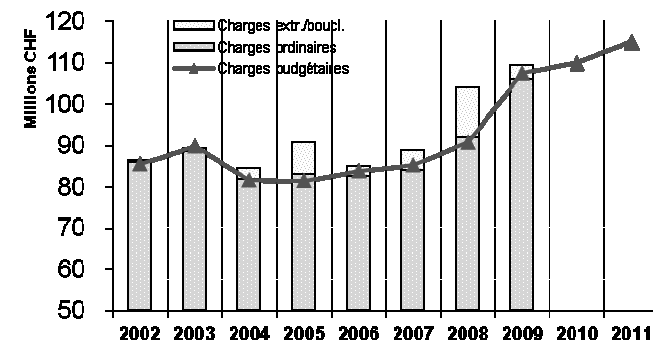
La Municipalité poursuit ses efforts afin d'améliorer les prestations communales en faveur de la population et pour le développement de la Ville. Le présent budget inclut notamment :

- la part morgienne au réseau AJEMA, qui est en forte augmentation (CHF 2.1 millions), conséquence de la forte augmentation de l'offre en matière d'accueil de jour;
- les charges liées à la nouvelle organisation policière votée par les citoyens, qui nécessite à la fois une augmentation des effectifs du Service de police et leur formation ciblée afin de répondre aux exigences et directives cantonales en matière de sécurité. En effet, la Commune assume déjà le transfert de charges dans ce contexte avant même qu'une bascule de 2 points d'impôts en faveur du Service de police, prévue pour 2012, ne permette de les compenser partiellement;
- les charges liées à "l'action communication", soit la nouvelle politique de communication votée par le Conseil et visant à professionnaliser la communication à l'égard de la population et à l'interne de l'Administration communale.

2 CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement sont prévues d'augmenter de 4.6% par rapport au budget 2010 pour atteindre CHF 115'089'017.

Charges par nature	Budget 2011		Budget 2010	Diff. B11/B10	Comptes 2009
	charges	en %			
30 Autorités et personnel	32'119'190	27.9%	30'719'400	1'399'790	28'720'839
31 Biens, sces, marchandises	21'707'710	18.9%	20'269'674	1'438'036	20'595'031
32 Intérêts passifs	2'026'300	1.8%	2'330'700	-304'400	2'440'586
33 Amortissements	9'394'400	8.2%	8'876'930	517'470	9'547'902
35 Rbts et subv. coll. publiques	32'648'357	28.4%	32'835'179	-186'822	32'185'946
36 Aides et subventions	11'191'500	9.7%	9'073'550	2'117'950	7'445'944
38 Attributions fonds spéciaux	2'778'770	2.4%	2'587'910	190'860	5'231'972
39 Imputations internes	3'222'790	2.8%	3'320'020	-97'230	3'220'283
Total charges	115'089'017	100.0%	110'013'363	5'075'654	109'388'503



Le poste "**Autorités et personnel**" augmente de CHF 1.4 million. Cette augmentation s'explique par la création de 10 nouvelles places de travail dès la rentrée 2010 au Centre de Vie Infantile et par la nouvelle organisation policière mentionnée plus haut. Le budget comprend en outre deux nouveaux postes pour renforcer la Direction de l'Administration Générale, Culture et Tourisme, à savoir les postes de chargée de communication pourvu en juin 2010 et de coordinateur "vie culturelle, sportive et associative" à pourvoir courant 2011. Par esprit d'économie, la Municipalité a décidé de décaler les engagements des nouveaux postes d'environ 6 mois. Les charges de personnel comprennent en outre une compensation de renchérissement du coût de la vie de 0.5%. L'effectif du personnel communal fixe prévu pour 2011 est de 264 EPT (+19).

L'augmentation de CHF 1.4 million du poste "**Biens, services, marchandises**" s'explique principalement par l'augmentation prévue du prix d'achat de gaz naturel aux Services industriels de Lausanne pour CHF 0.9 million. Cette augmentation est compensée par une augmentation des recettes correspondantes. Le solde se compose de diverses charges, notamment liées à l'action communication mentionnée plus haut, aux élections communales et fédérales 2011, aux honoraires d'études pour la réalisation de divers projets de travaux publics et aux achats de mobiliers, machines et équipements nécessaires à l'entretien et la maintenance des biens communaux.

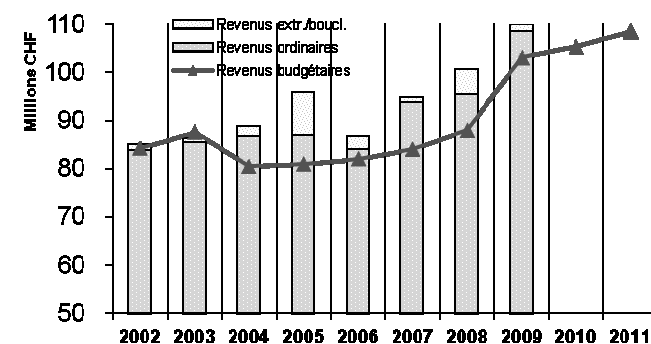
Les charges d' "**Intérêts passifs**" devraient encore diminuer en 2011 grâce aux taux d'intérêts très attractifs pour les nouveaux emprunts et pour le refinancement d'emprunts existants. Le chapitre des charges de "**Remboursements et subventions à des collectivités publiques**" n'est plus comparable aux exercices précédents puisqu'il inclut le résultat de la bascule des 6 points d'impôts pour financer la facture sociale. Dans les faits, le nouveau système de péréquation intercommunale n'a pas freiné l'augmentation constante de notre contribution et nous sommes confrontés à un surcoût de CHF 2 millions pour l'ensemble des péréquations par rapport au décompte définitif 2009.

Les "**Aides et subventions**" sont en hausse de CHF 2.1 millions, principalement pour assumer la part communale à la nouvelle organisation du Centre de Vie Infantile (CVE). La participation à la Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile augmente de CHF 110'000 et l'amélioration des transports publics de CHF 266'000.

3 REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Les revenus de fonctionnement sont budgétés à CHF 108'604'020, soit une augmentation de 3.1% par rapport au budget 2010.

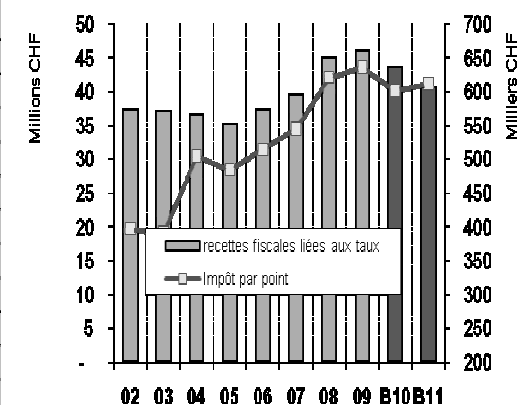
Revenus par nature	Budget 2011		Budget 2010	Diff. B11/B10	Comptes 2009
	revenus	en %			
40 Impôts	47'275'000	43.5%	49'985'000	-2'710'000	52'508'668
41 Patentes, concessions	521'100	0.5%	512'100	9'000	521'320
42 Revenus du patrimoine	13'786'090	12.7%	13'811'969	-25'879	14'315'787
43 Taxes, émoluments, ventes	26'722'550	24.6%	24'935'527	1'787'023	26'033'323
44 Parts recettes cantonales	650'000	0.6%	600'000	50'000	744'902
45 Part. & rbts coll. publiques	14'126'777	13.0%	10'514'534	3'612'243	9'763'136
46 Autres prestations / subv.	1'053'713	1.0%	789'550	264'163	848'694
48 Prélèvements fds spéciaux	1'246'000	1.1%	877'800	368'200	2'102'933
49 Imputations internes	3'222'790	3.0%	3'320'020	-97'230	3'220'283
Total revenus	108'604'020	100.0%	105'346'500	3'257'520	110'059'047



Le compte des recettes présente deux changements importants directement liés à la nouvelle péréquation intercommunale par rapport au budget 2010 et aux comptes 2009. Le premier concerne la diminution des recettes dans le chapitre "**Impôts**" qui résulte de la baisse du taux d'imposition de 72.5 à 66.5. Le second touche le chapitre "**Augmentation des participations et remboursements des collectivités publiques**" et reflète le nouveau système d'alimentation de la péréquation directe. Les chiffres absolus figurant au budget 2011 dans ces deux chapitres ne peuvent plus être comparés aux exercices précédents.

L'augmentation de CHF 1.8 million des "**Taxes, émoluments et produits des ventes**" est principalement due à la hausse prévue du prix du gaz. Les pensions au Centre de Vie Infantile devraient rapporter des recettes supplémentaires de CHF 479'000 et les taxes d'introduction et de raccordement au réseau des égouts CHF 210'000.

	Budget 2011	Budget 2010	Diff. B11/B10	Comptes 2009	Diff. B11/C09
Recettes fiscales					
Taux d'imposition	66.5	72.5		72.5	
Revenu personnes physiques	27'475'000	30'100'000	-2'625'000	30'050'029	-2'575'029
Fortune personnes physiques	3'855'000	4'200'000	-345'000	4'185'661	-330'661
A la source	1'765'000	1'700'000	65'000	1'937'589	-172'589
Etrangers sans activité	275'000	400'000	-125'000	200'781	74'219
Prestations en capital	550'000	600'000	-50'000	428'982	121'018
Bénéfice personnes morales	6'295'000	5'700'000	595'000	8'237'053	-1'942'053
Capital personnes morales	460'000	900'000	-440'000	1'066'043	-606'043
Recettes fiscales selon taux	40'675'000	43'600'000	-2'925'000	46'106'138	-5'431'138
Impôt par point	611'654	601'379	-40'345	635'947	-74'912
Habitants au 31.12	14'900	14'750		14'694	
Impôt par point et habitant	41.1	40.8		43.3	

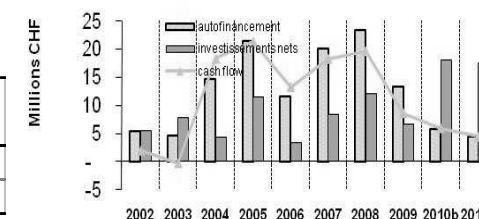


Comme mentionné plus haut, les revenus du chapitre "**Impôts**" sont, en termes absolus, devenus incomparables avec les exercices précédents. En termes réels, le budget 2011 prévoit une hausse du rendement fiscal de CHF 1 million par rapport au budget 2010. Cette projection optimiste repose sur une appréciation globalement positive des fondamentaux pour 2011 mais présuppose que les recettes 2010 atteignent le niveau prévu par le budget 2010.

4 DEPENSES D'INVESTISSEMENT ET AUTOFINANCEMENT PLANIFIES

La Commune prévoit des dépenses d'investissement nettes de CHF 17.5 millions pour 2011. Ce montant correspond aux investissements de première priorité définis selon le plan des dépenses d'investissements 2011-2015 de la Commune. Plus de la moitié des dépenses est consacrée aux objets déjà votés et/ou en cours; par exemple, la troisième étape de la réfection du Temple, l'agrandissement du Centre de Vie Infantile de la Gracieuse ou encore le remplacement et la mise en conformité de toute la signalisation routière verticale. Les objets importants à voter en 2011 sont la rénovation de l'Hôtel de Ville et l'aménagement du giratoire de la Tour.

	Budget 2011	Budget 2010	Diff. B11/B10	Comptes 2009	Diff. B11/C09
Investissements nets	17'437'400	18'159'332	-721'932	6'693'735	10'743'665
Autofinancement	4'442'173	5'920'177	-1'478'004	13'347'484	-8'905'311



L'augmentation de l'excédent de charges entraîne une diminution de la capacité d'autofinancement. Ce dernier, prévu à CHF 4.4 millions, ne permettra pas de financer entièrement les dépenses d'investissements prévues par le plan (25% de couverture uniquement). La politique financière suivie par la Municipalité ces dernières années a permis de réduire l'endettement de la Commune de CHF 37 millions depuis 2002. Elle lui permet aujourd'hui de recourir à des fonds étrangers pour assurer les investissements essentiels à l'entretien de notre patrimoine, à l'amélioration des infrastructures nécessaires aux prestations communales et au développement de la Ville.

5 CONCLUSION

Avec un budget déficitaire de CHF 6.4 millions, la situation financière de la Commune en 2011 montre une péjoration en raison de l'augmentation de charges inévitables liées au réseau AJEMA et à l'engagement de ressources en prévision de la réforme policière. Par ailleurs, l'augmentation constante de la péréquation intercommunale et de la facture sociale témoigne d'une capacité contributive de nos citoyens toujours supérieure à la moyenne des communes et plus particulièrement des villes du Canton.

Notre taux d'imposition reste attractif pour une ville centre. A ce titre, nous devons offrir une large palette de prestations de qualité et maintenir le niveau d'investissements élevé pour rester dans la course du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

